



Le Prévoyant

Organe Officiel de
L'UNION SAINT-JOSEPH DU CANADA.

Vol. XIV.—No 2.

OTTAWA, JUIN 1908.

Abonnement: \$1.00 par an.

La Question des Taux.

Depuis quelques années l'échelle des contributions a été à plusieurs reprises, au sein des sociétés mutuelles, le sujet d'études sérieuses et approfondies.

Il n'y a pas de question qui ait fait couler plus d'encre et soulevé de discussions aussi animées.

Personne ne se fait illusion sur l'importance de la question et personne ne se cache que l'avenir de la mutualité réside tout entier dans ce problème.

Il est admis aujourd'hui que les associations fraternelles sont purement et simplement des sociétés d'affaires et qu'il existe pour elles comme pour toutes les institutions commerciales des principes qu'on ne peut transgresser sans mettre en danger l'existence même de ces associations.

Le premier de ces principes c'est la suffisance des taux.

Les sociétés contractent des obligations dont l'échéance, bien qu'éloignée, n'en est pas moins inévitable; elles vendent aux sociétaires une protection qui vaut certes un certain prix, et leur premier devoir, si elles veulent se maintenir, est de ne pas débiter leur marchandise au-dessous du prix coûtant.

La grande erreur de toutes les sociétés mutuelles, à peu d'exception près, a été d'exiger dès le début de leur existence des taux insuffisants. Certaines d'entre elles ont dû payer cette erreur de la peine capitale, et pour éviter un désastre dont l'évidence crevait les yeux, plusieurs sociétés ont dû augmenter leurs cotisations d'une manière sensible.

En vue de la difficulté constante, due au rouage même du mutualisme, de faire une réforme radicale du premier coup, certaines sociétés ont été forcées de refondre leur échelle de taux à deux ou trois reprises différentes.

Les sociétés les plus fortes et les plus prospères en apparence ont dû se plier à la nécessité de l'augmentation des contributions et se conformer au verdict des actuaires.

L'Union St-Joseph a-t-elle des taux suffisants pour lui permettre plus tard de faire face à ses contrats et de poursuivre sa noble et patriotique mission parmi nos compatriotes du continent?